

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VERBIESLES

Séance du vendredi 25 avril 2025

Nombre de membres	
En exercice :	11
Présents :	09
Votants :	10

Par suite d'une convocation en date du 18 avril 2025, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la salle du conseil de la mairie, le vendredi 25 avril 2025 à 20h30, sous la présidence de Marie-Noëlle Hubert, Maire.

Etaient présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier, Anne Braud, MM. Hervé Henry, Stéphane Vernier, Julien Ossola, Vincent Gauthier, Jean Damien Bourillon.

Absent excusé : Mr Eddie Pfister qui donne pouvoir à Mr Stéphane Vernier

Absente non excusée : Mme Bernadette Gaulot

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Monsieur Stéphane Vernier est désigné comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- **Adoption du PV du 11 avril 2025**
- **Subventions 2025**
- **Convention voirie Département de la Haute-Marne**
- **Demande d'adhésion au SDED 52 du SI du Bord Bassigny et mise à jour des statuts**
- **Travaux eaux pluviales**
- **Contrat de suivi du système de distribution d'eau**
- **Exploitation forestière**
- **Matériel informatique**
- **Dossier urbanismes**
- **Informations paiements**
- **Questions et informations diverses**

Adoption du procès-verbal du 11 avril 2025.

Le procès-verbal du vendredi 11 avril 2025 est approuvé à l'unanimité.

Subventions 2025 : Délibération N° 19,20,21,22/2025

Après étude des demandes de subventions,

Le Conseil Municipal,
Délibère et décide à l'unanimité,

de procéder au mandatement sur le chapitre 65, des subventions aux associations suivantes sur le budget de l'exercice 2025 :

ASSOCIATION	MONTANT DE LA SUBVENTION
Association Sportive Luzy-Verbiesles-Foulain	900 €
Association La Moutelle	200 €
Association prévention routière	70 €
Association HandiSport	100 €

Convention voirie Département de la Haute-Marne : Délibération N° 23/2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu loi 83-8 du 7 janvier 1983 sur la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,

Vu le décret n° 2006-430 du 13 avril 2006 définissant les communes rurales

Vu le décret n° 2020-751 du 18 juin 2020 relatif à l'assistance technique fournie par les départements à certaines communes et à leurs groupements et modifiant l'article R. 3232-1-2 du code général des collectivités territoriales

Vu la loi relative à la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOT Ré)

Vu la délibération du Conseil départemental du 22 novembre 2024 approuvant la nouvelle convention voirie,

Considérant que le Conseil Départemental propose une assistance technique dans les domaines de la voirie définie dans la convention présentée en annexe à la présente délibération,

Considérant que la commune adhère au service départemental d'assistance technique pour la voirie et l'aménagement du territoire

- valide la nouvelle convention (annexée à la présente délibération).
- autorise le Maire à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Demande d'adhésion au SDED 52 du SI du Bord Bassigny et mise à jour des statuts : Délibération n° 24/2025

Vu la délibération du Syndicat Intercommunal du Nord Bassigny du 29 janvier 2025 demandant son adhésion au SDED 52 pour le transfert de sa compétence « TIC ».

Vu la délibération du SDED 52 du 27 mars 2025 acceptant l'adhésion du SIE et prenant acte du transfert concomitant de sa compétence « TIC ».

Considérant que suite à ces adhésion et transfert de compétence les annexes aux statuts du SDED 52 doivent être mis à jour, ainsi que par ailleurs d'autres mises à jour des annexes sont apportées.

En vertu des articles L5211-18 et L5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres disposent de 3 mois à compter de la notification de la délibération du SDED 52 pour se prononcer sur la demande d'adhésion et les modifications statutaires.

En conséquence,
Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- donne un avis favorable

- ✓ à la demande d'adhésion du SI du Nord Bassigny
- ✓ aux modifications statutaires du SDED 52, dont une copie est jointe à la présente délibération.

Travaux eaux pluviales : Délibération n° 25/2025

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a nécessité de créer un regard de visite rue de la Vallée.

Un devis a été retenu.

Le coût des travaux s'élève à 3 300,00 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve les travaux et autorise Madame le Maire à signer le devis.

Contrat de suivi du système de distribution d'eau :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un rendez-vous a eu lieu en mairie le jeudi 16 avril avec un responsable et un technicien de la société Véolia.

Ce rendez-vous a pour objectif de mettre en place une télésurveillance des consommations de la commune et d'assurer un suivi du système de distribution d'eau afin de palier et de stopper d'éventuelles fuites. Une offre et une convention vont parvenir en mairie très prochainement.

Exploitation forestière :

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal des ventes de bois qui ont été déjà réalisées depuis le début de l'année.

Monsieur Julien Ossola fait un point sur les travaux forestiers qui se sont déroulés sur la commune.

Matériel informatique : Délibération n° 26/2025

Madame le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité de renouveler le poste informatique du secrétariat.

Des devis ont été sollicités avec différentes options.

Après présentation des propositions, le Conseil Municipal décide d'accepter l'offre de la Société Acces, avec les différentes options associées.

D'autoriser Madame le Maire à signer le devis.

Dossier urbanismes :

Monsieur Vincent Gauthier présente les derniers dossiers d'urbanisme reçus en mairie après le CM du 07 février :

- 5 rue Dehut
- 3 rue des Sources
- 4 rue des Sources
- 22 rue des Sources
- 14 rue de la Boursière
- CU 24 rue des Sources

Informations paiements :

Tiers	Objet	Réalisé en €
SDIS	Contributions 2025	12 731,46 €
ONF	Frais de garderie	6 290,83 €
Challenger	Panneau affichage	1 376,40 €
Ent. Zimmermann	Travaux forestiers	2 825,13 €
El Montoya	Prestation broyeur	1 872,00 €

Questions et informations diverses :

Analyse d'eau

Les dernières analyses d'eau sont conformes.

Plantations :

Le fleurissement du village aura lieu le 24 mai 2025 à compter de 9h, rendez-vous à la grange communale rue de l'Eglise. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Horloge :

Les aiguilles de l'horloge de l'église ont été démontées, leur remplacement devrait être réalisé fin mai.

Nettoyage de la salle des fêtes :

Un devis a été sollicité pour un nettoyage en profondeur du sol de la salle des fêtes.

Cérémonie du 8 mai :

Rendez-vous pour la commémoration à 11H30 à l'Eglise.

Entretien du réseau électrique :

La société Enedis nous a informé que pour réaliser l'entretien du réseau électrique des coupures de courant seront possibles le **mardi 13/05/2025 entre 07h00 et 08h30 et le jeudi 15/05/2025 entre 16h00 et 17h30.** Afin de limiter la durée de la coupure un groupe électrogène sera installé.

Voirie

La remise en peinture des 2 arrêts de bus a été demandée.
Monsieur Ossola interpelle sur l'état de la route menant à Laville-aux-Bois.

Scolarité

Mme Bongard fait un point sur le dernier Conseil d'école.

- La date du prochain conseil est fixée au vendredi 6 juin 2025 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Séance du vendredi 25 avril 2025

Délibération N° 19/2025 : Demande de subvention « Association Sportive Luzy-Verbiesles-Foulain »

Délibération N° 20/2025 : Demande de subvention « Association La Moutelle »

Délibération N° 21/2025 : Demande de subvention « Association prévention routière »

Délibération N° 22/2025 : Demande de subvention « Association Handisport »

Délibération N° 23/2025 : Convention voirie Département de la Haute-Marne

Délibération N° 24/2025 : Demande d'adhésion au SDED 52 du SI du Bord Bassigny et mise à jour des statuts

Délibération N° 25/2025 : Travaux eaux pluviales

Délibération N° 26/2025 : Matériel informatique

Marie-Noëlle Hubert

Stéphane Vernier
Pouvoir de Eddie Pfister

Hervé Henry

Brigitte Bongard

Ossola Julien

Bourillon Jean-Damien

Gauthier Vincent

Boutellier Cécile

Braud Anne

Pfister Eddie
Absent excusé
Pouvoir à Vernier Stéphane

Gaulot Bernadette
Absente non excusée

Le maire
Marie-Noëlle Hubert



Secrétaire de séance
Stéphane Vernier

